

2ème Rapide International Hérouville-Saint-Clair 2025 B : Règlement Intérieur

Article 1 : Présentation

Le tournoi se déroule le dimanche 29 Juin 2025 au Pôle Animation Jeunesse, 1035 Belles Portes à Hérouville-Saint-Clair (14200). Il est organisé par le club des Cavaliers d'Hérouville.

Ce tournoi est ouvert uniquement aux catégories **U8** et **U10**.

Tout joueur doit posséder une licence A ou B à la FFE valide ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE. (*Art. 1 des règles générale*).

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur (*voir l'introduction des Règles du Jeu*). Les résultats sont comptabilisés pour le ELO rapide FIDE. L'ELO pris en compte est le dernier ELO rapide publié ou à défaut un ELO estimé.

Les appariements sont au Système Suisse (*Règles C.04 FIDE*). Appariements et classements assistés par ordinateur (*papi version 3.3.8*).

Seuls les joueurs ayant réglé leur montant d'inscription et qui auront fait contrôler leur licence seront appariés.

S'agissant des spécificités du jeu rapide, durant cette manifestation, A.5 s'applique (*et non A.4*).

Rappel : la partie sera perdue après le 2ème coup illégal achevé. Toutefois, la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater son roi par aucune suite de coups légaux.

Article 3 : Forfaits

Les joueurs n'ayant pas notifié aux arbitres leur absence à une ronde seront considérés forfaits à cette ronde.

Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion définitive du tournoi.

Le joueur est déclaré forfait **5 minutes** après le lancement d'une ronde.

Les joueurs désirant s'absenter à une ronde doivent le notifier aux arbitres avant la fin de la ronde précédente.

La pratique du « bye » n'est pas autorisée.

Article 4 : Droits d'inscriptions

En dehors des frais de licence, l'inscription est de 10 €.

Article 5 : Cadence

Cadence : 12 minutes + 3 secondes par coup depuis le début.

Article 6 : Horaires

Date : dimanche 29 juin 2025

Vérification des licences : jusqu'à 9 h 45

Clôture des inscriptions : 9 h 30

Horaire de jeu : 10 h – 17 h

Clôture du tournoi : 17 h 30

Horaires des rondes :

Pointage : 9 h – 9 h 45	
Ronde 1 : 10 h 00	Ronde 5 : 14 h 45
Ronde 2 : 10 h 45	Ronde 6 : 15 h 30
Ronde 3 : 11 h 30	Ronde 7 : 16 h 15
Ronde 4 : 14 h 00	Clôture : 17 h 30
<i>(Les rondes reprennent 5 minutes après la dernière partie de la ronde en cours)</i>	

Article 7 : Classement

Il est calculé en fonction du nombre de point de parties marqués (gain = 1 point, nulle = 0,5 point, défaite = 0).

Les prix du classement général sont attribués à la place et ne sont pas cumulables.

Départages :

1. Bucholtz tronqué
2. Bucholtz
3. Performance

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) doit apporter le score à la table d'arbitrage.

Chaque joueur doit ranger ses pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Conduites à tenir

Règles :

- La salle de jeu comprend la zone de jeu et l'espace boisson.
- Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur pourra être sanctionné.
- Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.
- Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.
- Les joueurs qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariés
- Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

<u>Liste des Organismes :</u>	<u>Liste des arbitres :</u>
Organisateur: Jean-Patrick Joron	Arbitre principal : AF01 - Etienne Granher